

ENJEUX ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et le programme de formation au permis de conduire est mis en place pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le programme de formation se veut une vue d'ensemble des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger. Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Le déroulement de la formation Au sein de votre auto-école, le dispositif pédagogique nécessaire à votre apprentissage est le suivant :

- Une évaluation préalable avant l'entrée en formation. Cette évaluation porte sur vos connaissances théoriques et vos savoir-faire en pratique. Elle est menée sur ordinateur (environ 15 minutes) et en voiture (environ 45 minutes). Cette évaluation permet l'estimation du nombre de leçons nécessaire à votre formation. Cette formation sera d'au moins 20 heures pratique pour la catégorie B, sauf si vous êtes déjà titulaire d'une autre catégorie de permis (sauf les catégories AM et B1). Suite à cette évaluation, un contrat de formation est établi. Le volume d'heures de conduite peut être revu d'un commun accord entre les différentes parties au cours de votre formation.

L'ÉPREUVE THÉORIQUE (le code) : POUR PRÉPARER L'ÉPREUVE DU CODE, IL FAUT AVOIR AU MOINS 16 ANS SI VOUS SUIVEZ LA FORMATION TRADITIONNELLE, OU 15 ANS SI VOUS SUIVEZ L'APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE (AAC). Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées. Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Pendant le déroulé de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs. Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation. Votre code est valable pendant 5 ans

L'examen PRATIQUE : POUR SE PRÉSENTER À L'ÉPREUVE PRATIQUE IL FAUT AVOIR AU MOINS 17 ANS ; IL FAUT AVOIR RÉUSSI L'EXAMEN DU CODE. Cette épreuve dure environ 32 minutes. Elle a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Elle est évaluée par un expert, l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire en vous guidant de manière autonome, pendant environ cinq minutes ;
- réaliser deux manœuvres différentes, un freinage pour un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière, et répondre à une question sur les premiers secours ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables. La période probatoire est limitée à 2 ans au lieu de 3.

LE PROGRAMME de formation

COMPÉTENCES	COMPÉTENCES ASSOCIÉES
Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures. ▪ Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir. ▪ Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire. ▪ Démarrer et s'arrêter. ▪ Doser l'accélération et le freinage à diverses allures. ▪ Utiliser la boîte de vitesses. ▪ Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire. ▪ Regarder autour de soi et avertir. ▪ Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.
Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte. ▪ Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation. ▪ Adapter l'allure aux situations. ▪ Tourner à droite et à gauche en agglomération. ▪ Déetecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. ▪ Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire. ▪ S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.
Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluer et maintenir les distances de sécurité. ▪ Croiser, dépasser, être dépassé. ▪ Passer des virages et conduire en déclivité. ▪ Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie. ▪ S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. ▪ Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. ▪ Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte. ▪ Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites. ▪ Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, ...
Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivre un itinéraire de manière autonome. ▪ Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie. ▪ Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer. ▪ Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir. ▪ Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...). ▪ Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence. ▪ Pratiquer l'écoconduite.